



CLUB DE PRÉVENTION  
D'ÉPERNAY

# Le dispositif AJIL : c'est parti

*Le Club de Prévention d'Épernay innove une nouvelle fois en lançant le dispositif A.J.I.L (Accueil Jeune Insertion Logement), un projet expérimental qui vise à prévenir les ruptures de parcours des jeunes confiés à l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE) et à sécuriser leur accès au logement à la majorité. Pensé pour un public atypique ne trouvant pas sa place dans les structures classiques, ce dispositif repose sur une approche à bas seuil d'exigence, centrée sur les besoins du jeune, dans le respect de son rythme et de son autonomie.*

## AJIL : l'Accueil pour les Jeunes vers l'Insertion et le Logement

Le dispositif AJIL s'adresse aux jeunes (16-19 ans) provenant de l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE) ayant des difficultés d'adaptation d'ordre psychosociales, en collectivité et/ou des troubles du comportement. Pour la plupart des ces mineurs identifiés, ils ne supportent plus le placement en famille d'accueil ou en structure sociale dédiée. Habituellement, ce sont les jeunes, déjà fragilisés, qui doivent s'adapter aux institutions. Ce projet propose une alternative.

C'est avec ce constat que le projet d'accompagner cette typologie du public est né, dans l'intention de prévenir, le plus tôt possible, tout risque de rupture dans le parcours d'hébergement, professionnel et de vie au sens large, chez le jeune, jusqu'à l'obtention de sa majorité.

### Un accompagnement pluridisciplinaire centré sur le projet de vie, l'autonomie et le bien-être du jeune

Pour répondre au mieux aux besoins de ce public, il a alors été envisagé de mobiliser une équipe mobile pluridisciplinaire en interne (éducateur, infirmier, psychologue), en complément d'une équipe multi-partenaire en externe. En effet, en plus des ateliers éducatifs et citoyens proposés et d'un référent unique, les jeunes, orientés par l'ASE, pourront bénéficier d'un parcours de suivi et de soins co-construit par l'équipe avec le référent ASE.

L'objectif est de faire ici une priorité donnée aux jeunes avec toute leur singularité pour les accompagner dans un projet de vie autonome et/ou une orientation adaptée en lien avec le référent ASE. Prioriser le sentiment de confiance pour sécuriser le parcours du jeune et son accès aux droits (santé, administratif, scolaire). Si besoin, il sera aussi possible de travailler son maintien dans un logement autonome à sa majorité avec un suivi de l'accompagnement sur d'autres dispositifs (ASLL, IML, résidence sociale, colocation).

### 5 appartements équipés avec astreinte éducative 24h/24 et 7j/7

Les 5 jeunes accompagnés pourront chacun bénéficier d'un studio personnalisé, meublé et équipé avec la possibilité d'investir leur logement comme ils le souhaitent. Toutefois, une présence éducative sera quotidienne avec une astreinte assurée 24h/24 et 7j/7. Cependant, le dispositif se veut souple avec un accompagnement social adapté mais défini et structuré en amont selon les problématiques du jeune.

## Une démarche partenariale renforcée

L'ouverture d'AJIL sur le territoire d'Épernay reflète toute la dynamique et la volonté du Club de proposer des solutions toujours plus représentatives des problématiques rencontrées sur le terrain grâce à un travail collectif et à l'intervention de différents partenaires institutionnels, médicosociaux et associatifs : Mission Locale, CMP, CAST et PEPS (addiction), l'ARS, la MDPH, la PJJ, l'Éducation Nationale, le SIAO et d'autres partenaires financiers (la DDETSP, le département, etc.).

### Vers un avenir prometteur

Ce projet s'inscrit pleinement dans les valeurs portées par l'association : la lutte contre l'exclusion, la primauté de la personne et le professionnalisme.

À travers AJIL, le Club de Prévention affirme une nouvelle fois son engagement à offrir des solutions concrètes, humaines et durables aux jeunes en difficulté sur le territoire marnais. Le lancement avec l'entrée des jeunes dans les logements est prévu pour mai 2025.

